

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

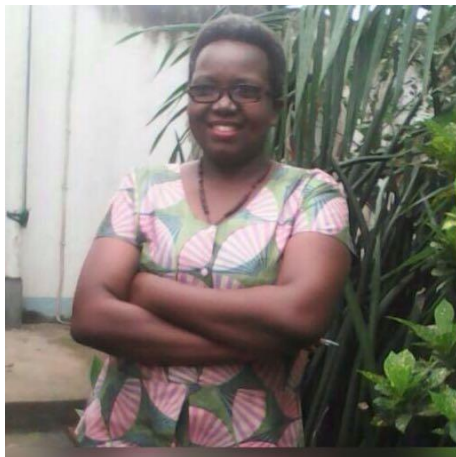
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°159 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 22 au 28 avril 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 28 avril 2019, au moins 526 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	7
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR</i>	8
<i>I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	10
<i>I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS</i>	10
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	10
<i>III. CONCLUSION</i>	13

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSR	: Bureau Spécial de Recherche
CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FAB	: Forces Armées du Burundi
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
IRC	: International Rescue Committee
MSD	: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
OPP	: Officier de police Principal
PJ	: Police Judiciaire
SNR	: Service National de Renseignement
VBG	: Violences Basées sur le Genre

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 9 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 13 torturées, 19 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes identifiées, figurent 1 femme arrêtée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 22 avril 2019, vers 23 heures, au chef-lieu de la zone et commune Gihanga, province Bubanza, Martin Manirampa alias Gangi, membre du parti MSD, a été arrêté et fusillé par des policiers du Commissariat de police de Gihanga. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle après que des hommes armés aient attaqué le commissariat de police de la commune Gihanga. Selon les mêmes sources, la victime venait d'être libérée par la grâce présidentielle, il y a de cela 3 semaines.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 23 avril 2019, à la 7^{ème} transversale, commune Rugombo, province Cibitoke, Dieudonné Kwizerimana, âgé de 23 ans, berger, de la composante sociale Twa et membre du parti CNDD-FDD, a été battu par des Imbonerakure dont Schadrack Niyonkuru dirigés par Jean Marie alias Kajagari, responsable des Imbonerakure sur la colline Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime a succombé à ses blessures et était accusée de vol de vache. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Deux personnes tuées en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 avril 2019 indique qu'en date du 21 avril 2019, vers 20 heures, sur la colline Rukira, zone et commune Butihinda, province Muyinga, 9 membres du parti CNL dont Aloys Ncishubwenge, Zacharie Nizigiyimana, Elie Nduwimana, Etienne Ntegerejimana, Ismaël Bahati, Térance Yamuremye, Gilbert Hatungimana, Ernest Miburo et Magorori ont été battus à coups de bâtons et de pierres par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Saïdi Nyamarushwa, secrétaire-adjoint communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure avaient fait sortir de leurs ménages 11 membres du parti CNL dont deux ont pu s'échapper. Deux des victimes à savoir Aloys Ncishubwenge et Zacharie Nizigiyimana ont succombé à leurs blessures respectivement en dates du 22 et 23 avril 2019 tandis que Magorori qui a des impacts sur tout son corps était soigné en clandestinité avec d'autres blessés. Signalons que dans cette même province, le Commissaire provincial de police, Jérôme Ntibibogora avait menacé de tuer tout membre du parti CNL surpris en train de tenir une réunion, en date du 27 mars 2019.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date du 24 avril 2019, le matin, sur la colline Nyavyamo, zone Muzenga, commune et province Bururi, un corps sans vie de Sévérin Niyongabo, âgé de 55 ans, ex-enseignant et malade mental, de la même zone, a été retrouvé. Selon des sources sur place, son corps présentait des blessures sur sa tête. Selon des sources policières, cette victime a été tuée par des gens non identifiés à l'aide des gourdins. Selon les mêmes sources, Sévérin n'était pas rentré chez lui depuis le 22 avril 2019.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bukinanyana, province Cibitoke,

En date du 22 avril 2019, sur la colline Sehe, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié en décomposition a été retrouvé, à 100 m du lac Rwegura. Selon des sources sur place, ce corps a été inhumé par l'administration locale.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 23 avril 2019, dans une brousse, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des traces de fouet de bâton au dos et au ventre. Selon les mêmes sources, ce corps a été conduit à la morgue de l'hôpital régional de Gitega.

Un corps sans vie retrouvé en commune Shombo, province Karuzi

En date du 25 avril 2019, vers 6 heures du matin, dans une maison non achevée, dans le « village de la paix » de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, un corps sans vie du prénommé Charles, âgé de 40 ans, handicapé mental, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps n'avait pas de blessure et les circonstances de sa mort n'ont pas été connues. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Shombo, Pierre Claver Kantazi, a ordonné l'enterrement immédiat du corps.

I.2.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne disparue en commune et province Gitega¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2019 indique qu'en date du 4 avril 2019, dans la nuit, au quartier Musinzira, commune et province Gitega, aux bureaux du SNR, 3 personnes Emmanuel Ndayishimiye, Thérance Manirambona et Olivier Ndayishimiye, tous travaillant dans une maison informatique appartenant à un certain Jules Niyonkuru, membre du parti CNL, ont été embarqués dans un convoi de quatre véhicules, menottés et les yeux bandés, vers la direction de Mubuga. Selon des sources sur place, ces véhicules appartiennent à Jovin Cishahayo, responsable du SNR en province Gitega et OPP2 De La chance Harerimana, OPN 1094 de la matricule, Commissaire provincial de police dans la même province. Selon les mêmes sources, le convoi s'est arrêté au pied de la colline Mirama où Thérance et Olivier ont été exécutés. Emmanuel a pu se sauver car une voiture est passée à cet endroit et a interrompu cette séance d'exécution extrajudiciaire. Emmanuel s'est caché jusqu'au petit matin du 5 avril 2019 et il a été transporté, dans un état critique, par la population à la position militaire située au barrage hydro électrique de la Ruvubu. Le chef de la position militaire a remis Emmanuel à l'OPJ de la PJ Gitega. Sa famille a pu l'emmener au CDS Bwoga. Le Commissaire provincial de police l'a retiré de ce CDS alors qu'il était toujours dans un état critique et l'a détenu au cachot du Commissariat provincial de la police. Depuis cette date, Emmanuel n'a plus été revu.

¹ Ce cas avait été rapporté par la Ligue Iteka dans son bulletin hebdomadaire "Iteka n'Ijambo" n°157 comme personne enlevée et Emmanuel a été retrouvé après avoir passé trois semaines au bureau du SNR à Bujumbura.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 27 avril 2019, vers 21 heures, sur la colline Nkango, commune Butaganzwa, province Kayanza, Firmin Ndoricimpa, vice-président du parti CNL en commune Butaganzwa, commerçant sur cette colline, a été tabassé par des Imbonerakure dont Pascal Nayuburundi, Nestor Ngowenubusa, Vianney Irakoze, Philibert Nyabenda et Zénon Miburo. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont également pris ses marchandises dont 5 casiers de primus. Selon les mêmes sources, ils l'accusaient d'être un opposant et de ne pas cotiser pour le parti CNDD-FDD. Firmin qui était dans un état critique est allé se faire soigner au CDS Nyarurama de la commune Butaganzwa.

Une personne torturée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 24 avril 2019, sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Edouard Havyarimana, âgé de 26 ans et coiffeur, a été tabassé par cinq Imbonerakure dont Etienne Nkeshimana et Remy Nahimana. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'adultère et a été conduite au CDS Kayogoro pour bénéficier des soins.

Une personne torturée en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 avril 2019 indique qu'en date du 12 avril 2019, dans la nuit, sur la colline Nyagisozi, commune Kiganda, province Muramvya, un prénommé Salvator, membre du parti CNL, cultivateur, a été tabassé par des Imbonerakure de la même colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de perturber la sécurité et transportée à l'hôpital de Kiganda où elle a été sortie en date du 16 avril 2019 par des policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du Commissariat PJ à Muramvya mais les policiers de garde dudit cachot ont refusé de la recevoir car elle était dans un état critique. Le Commissaire provincial de police, Abdul Mossi Ndimurukundo, l'a alors amenée à la prison de Muramvya.

Une personne torturée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 25 avril 2019, sur la colline et zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Nestor Minani, membre du parti CNL, a été tabassé par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Christophe Ngenzebuhoro, chef des imborakure de cette colline Kiremba, ancien employé de l'ONG IRC. Selon des sources sur place, Nestor rentrait chez lui lorsqu'il s'est heurté à un groupe de 5 Imbonerakure. Selon les mêmes sources, ces derniers ont transporté Ngenzebuhoro dans une plantation d'eucalyptus, au niveau de l'Eglise Catholique de Kigoganya, en chemin de retour chez lui où il a été tabassé, accusé d'avoir participé à une réunion illégale.

Neuf personnes torturées en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 avril 2019 indique qu'en date du 21 avril 2019, vers 20 heures, sur la colline Rukira, zone et commune Butihinda, province Muyinga, 9 membres du parti CNL dont Aloys Ncishubwenge, Zacharie Nizigiyimana, Elie Nduwimana, Etienne Ntegerejimana, Ismaël Bahati, Térance Yamuremye, Gilbert Hatungimana, Ernest Miburo, Magorori ont été sortis de leurs ménages puis battus à coups de bâtons et de pierres par des Imbonerakure dirigés par Saïdi

Nyamarushwa, secrétaire-adjoint communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ces victimes ont été poursuivies à cause de leur appartenance au parti CNL.

I. 3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 27 avril 2019, au chef-lieu de la commune et province Bubanza, Nimpagaritse, cultivateur, habitant du chef-lieu de la même commune, a été arrêté chez lui, vers 9 heures par des policiers et détenu au commissariat de Bubanza. Selon des sources sur place, la victime était reprochée de n'avoir pas participé aux travaux communautaires.

Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 24 avril 2019, à la 9^{ème} avenue n° 32, quartier Mutakura, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Laetitia Ndikumana a été arrêtée à son domicile par des policiers dirigés par le Général Christophe Manirambona alias Wakenya. Selon des sources sur place, ces policiers cherchaient son mari, Jean Damascène Dobeye mais ce dernier n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, Laetitia Ndikumana a été détenue au BSR et elle a été relâchée quelques jours après.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

En date du 25 avril 2019, vers 7 heures, à la 3^{ème} avenue, au quartier Kigwati IV, au chef-lieu de la province Cankuzo, un homme connu sous le sobriquet de Matiku, petit fils de Ndagara, originaire de la colline Nyabisindu, commune et province Cankuzo, a été arrêté à son domicile sans mandat par le chef de colline Cankuzo, Jean Marundu, Imbonerakure, accompagné de policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, ce chef de colline l'accusait d'avoir parlé qu'il faut reconstruire le monument de Rwagasore, au rond-point de Cankuzo, détruit dans cette place, il y a quelques années pour y construire un autre monument d'un singe assis portant la carte du Burundi, avec délimitation de toutes les provinces.

Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 22 avril 2019, sur la colline Rutsinda, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo Pascal Ntakarutimana et Jean Pierre Nduwimana, pasteurs de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour ont été arrêtés chez eux par le chef de zone Munzenze. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de s'opposer à la représentation nationale de l'église. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot de police de Mishiha.

Trois personnes arrêtées en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 22 avril 2019, vers 8 heures, sur la colline Ruhata, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Moïse Ndayikengurutse, âgé de 29 ans, Serges Macumi, âgé 26 ans et Pascal, âgé de 32 ans, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Gitaramuka par Claver Nkeshimana alias Nyaruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, cette autorité les accusait de faire des propagandes du parti CNL. Les victimes ont été libérées en date du 26 avril 2019.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 avril 2019 indique qu'en date du 19 avril 2019, Modeste Kayihura, apôtre d'une église à Bujumbura, a été arrêté et détenu par la police au cachot du parquet de Kirundo. Selon des sources sur place, il avait été expulsé vers le Rwanda par le Gouvernement du Burundi en date du 15 avril 2019. Selon les mêmes sources, le Rwanda qui ne le reconnaît pas comme citoyen rwandais a refusé de l'accueillir et l'a conduit à la frontière Gasenyi, à Kirundo. Son père Euphrem Kayihura est burundais vivant à Kirundo et dit qu'il va porter plainte à Bujumbura car l'autorité malmène son fils.

Trois personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 24 avril 2019, Eraste Nibigira, Fidèle Kabura et Désiré Ndikumana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers en commune et province Makamba. Selon des sources sur place, ils rendaient visite à leur camarade prénommé Rénovât, détenu au cachot du commissariat communal de police de Makamba. Selon les mêmes sources, l'OPJ les a libérés le même jour, vers 18 heures sur une décision du Gouverneur, Gad Niyukuri.

Deux personnes arrêtées en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 23 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Butihinda, province Muyinga, Adamon Nshimirimana, représentant communal du parti CNL et Telesphore Manirambona, membre du comité communal du même parti, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Muyinga par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient des obsèques de feu Zacharie Nizigiyimana, membre du même parti tué suite à la torture lui infligée par la milice Imbonerakure en date du 21 avril 2019. Selon les mêmes sources, les deux victimes étaient accusées d'insurrection.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 24 avril 2019, au village de Mbuga, colline Mwange, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien Nzambimana, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de police à Rumonge par des policiers. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir tenu des réunions clandestines.

Trois personnes arrêtées en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 26 avril 2019, Dismas Irakoze et Audace Ndayikengurukiye, tous membres du parti Sahwanya- FRODEBU et Nzobonimpa Léonard, membre du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de police à Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge. Selon des sources sur place, ils étanchaient leur soif dans un bistrot, au centre de la zone Gitaza et ils sont soupçonnés de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ils ont été transférés en date du 27 avril 2019 au cachot de police de Rumonge et sont accusés d'atteintes à la sureté intérieure de l'Etat sous l'interrogatoire de Michel, responsable du SNR à Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Gitanga, province Rutana

En date du 24 avril 2019, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Guguza Zabulon, vieux de plus de 60 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kinzanza, par le chef collinaire et des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il a été accusé de sorcellerie.

I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke,

En date du 22 avril 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Nyamyeha, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, une femme a tué Thomas, son mari à coups de machette alors que celui-ci dormait, dans la nuit du 21 au 22 avril 2019. Selon des sources sur place, les raisons de cet assassinat nous restent encore inconnues. Cette femme a pris le large d'après le témoignage de leur enfant.

Une personne violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2019 indique qu'en du 14 avril 2019, dans le quartier Sanzu II, commune et province Ruyigi, A.N., travailleuse domestique, a été violée par Jean Marie, âgé d'environ 40 ans, gestionnaire au district sanitaire de Ruyigi. Selon des sources sur place, Jean Marie a profité de l'absence de son épouse et a pris de force sa domestique, A.N. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Ruyigi.

I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS

Interdiction d'exercer une activité économique en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2019 indique qu'en date 16 avril 2019, sur la colline Rubimba, zone et commune Kibago, province Makamba, le nommé Ntibishimirwa, ex-FAB, a été contraint de fermer son bistrot de vin de banane par Phénias Kabura, chef de zone Kibago. Selon des sources sur place, cet ex-FAB venait de demander à cette autorité de rembourser une somme de 4 000 fbu consommée par des jeunes Imbonerakure qu'il avait envoyé. Selon les mêmes sources, la victime s'inquiète du fait qu'elle subisse une discrimination des autorités.

II. FAITS SECURITAIRES

Trois personnes blessées en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 27 au 28 avril 2019, vers 20 heures, à la 7^{ème} transversale, sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, au chef-lieu de la province Cibitoke, trois personnes ont été blessées par grenade. Selon le commissaire provincial de police, Bonfort Ndoreraho, cette attaque visait le prénommé Jean Marie alias Kajagari, responsable des jeunes Imbonerakure de la colline Cibitoke. Selon les mêmes sources, cette attaque a eu lieu cependant après le départ de ce chef collinaire des Imbonerakure et une personne a été arrêtée pour des raisons d'enquêtes.

Une famille malmenée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 avril 2019 indique que depuis le 18 avril 2019, Pierre Mushengezi, membre du parti CNL, habitant de la colline Carubambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, vit en clandestinité craignant pour sa sécurité. Selon des sources sur place, il avait été attaqué à son domicile par des Imbonerakure dont Daniel Mujambere alias Ryabaye, chef de colline Carubambo et Jean Miburo, chef de la colline Rugeri. Selon les mêmes sources, après avoir quitté son domicile, l'administrateur Ngabonziza et le chef de colline Carubambo ont obligé l'épouse de la victime, Minani Consolate, de vendre sa parcelle et sa vache pour payer « une amende d'évasion » de

son époux. Ces biens ont été vendus à 650.000 fbu, une somme qui a été partagée par des Imbonerakure et le chef de colline Carubambo.

Discours divisionniste en commune Rango, province Kayanza

En date du 26 avril 2019, sur les collines de Bishuri et Gatere, commune Rango, province Kayanza, Deus, représentant du parti CNDD-FDD, dans cette commune et conseiller de l'Administrateur communal, en compagnie du chef de zone Kabuye, prénommé Maxime, lors d'une réunion à l'intention de la population, ont tenu des propos incendiaires comme suit: « **Kura ibitogwa mw'ikawa nziza, mubicunge vyanse mubitonoze amazi ashushe canke mubisekure** » c'est-à-dire enlevez des opposants, surveillez-les si ce n'est pas possible brûlez-les ou pilez-les. Ils ont ajouté « **Mena amaso y'intabona kandi uwuzoyamena ntaco azoba ahubwo azoshimirwa** », c'est-à-dire creuvez les yeux des aveugles ou des opposants, celui qui le fera ne sera pas poursuivi mais sera récompensé. Ils ont également demandé à la population d'être vigilant pour que Agathon Rwasa ne vienne pas recruter des membres dans la zone de Kabuye.

Acte d'intimidation en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 22 avril 2019, sur la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya, un groupe des Imbonerakure dont deux élus collinaires, Lazare Ntukamazina et Avit ainsi que Gilbert, agent de la DCE de Bukeye ont fait un recensement sur l'appartenance politique des gens et ils allaient de ménage en ménage. Selon des sources sur place, des réponses reçues étaient écrites sur une feuille.

Destitution illégale en commune Kibago province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2019 indique qu'en date 16 avril 2019, Zabulon Bucumi, chef de zone Kiyange et membre du parti Sahwanya FRODEBU a été démis de ses fonctions par un prénommé Jeredie, président du conseil communal en même temps représentant communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime venait de passer deux semaines comme chef de colline en remplacement d'un membre du CNDD-FDD destitué pour détournement des contributions aux élections de 2020. Ce membre du parti Sahwanya FRODEBU a voulu connaître le motif de son limogeage mais ce membre influent du parti au pouvoir lui a répondu qu'il n'a pas le droit de poser des questions car le pouvoir est revenu aux mains des siens.

Marche manifestation et intimidation en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 26 avril 2019, dans la mi-journée, une quarantaine d'Imbonerakure avec des gerbes de fleurs ont fait une marche manifestation en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, ils ont déposé ces gerbes de fleurs dans certaines jonctions des avenues comme à la 10^{ème} avenue n°80 avant de rejoindre la 8^{ème} et 9^{ème} avenue où ils ont chassé tous ceux qui étaient dans le petit marché de la localité, lors du dépôt de gerbes de fleurs. Ils ont ensuite fait un Sit-in à la jonction de la 13^{ème} avenue et l'Avenue des Forces Armées communément appelée « Ku Rya Kanyoni » pendant plus de 10 min bloquant toute circulation. A leur passage, ils scandaient des slogans: "twarabaretse murakora ivyo mushaka natwe rindira muzotubona, amaraso y'abacu muzoyabazwa », c'est-à-dire nous vous avons laissé faire tout ce que vous voulez mais attendez-nous, vous allez nous voir. Vous allez répondre un jour du sang des nôtres tués". La même situation s'est aussi observée à Ngagara, où des gerbes ont été déposées sur la chaussée Buconyori devant le Lycée de

l'Amitié, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Cette marche avait connu une couverture médiatique de la Radio-Télévision Rema et de la Radio-Télévision Nationale du Burundi.

Intimidation en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 22 avril 2019, au centre de négoce de la colline Butaha, commune Gitaramuka, province Karuzi, Melchior Ntahorumereye, âgé de 45 ans, enseignant à l'ECOFO Gasasa et sa femme Constance Ntahobari, âgé de 40 ans, enseignante à l'ECOFO Butaha, originaires de la colline Gasasa de la même zone, tous membres du parti CNL, ont été menacés de mort par Elie Manirakiza, représentant communal adjoint du parti CNDD-FDD et le prénommé Astère, membre actif de ce parti. Selon des sources sur place, le couple a été signifié que s'ils ne renoncent pas au parti d'Agathon Rwasa pour adhérer au CNDD-FDD, l'heure de leur mort va sonner très bientôt.

Appel au meurtre en commune et province Muyinga

En date du 19 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline Kwibuye, au centre de négoce, zone et commune Muyinga, Ibrahim Hitimana, responsable collinaire du parti CNDD-FDD, au cours d'une réunion avec ses membres, a appelé ces derniers à « décapiter sans rien craindre », tous ceux qu'ils entendraient en train de mener une mobilisation pour un autre parti politique outre que le CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a ajouté de ne pas hésiter à faire la chasse aux opposants, car ils ont le soutien de l'Etat.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.